

Lyon, 20 janvier 2025

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE :**

### **« Quatre ans après l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction : Plus jamais Hiroshima & Nagasaki ».**

Les Nations Unies célèbre, ce 22 janvier 2025, le quatrième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Un traité qui porte en son cœur la reconnaissance des victimes des armes nucléaires, notamment d'Hiroshima et de Nagasaki. Depuis 80 ans, les populations à travers le monde vivent dans l'ombre de ces armes de destruction massive, qui ne créent qu'insécurité et risque d'effondrement de notre société humaine. Pour faire entendre à nos parlementaires et au gouvernement « [Plus jamais Hiroshima & Nagasaki](#) », en cette année qui commémore les 80 ans de ce drame nucléaire, ICAN France — et ses organisations membres — mobilisent l'opinion publique pour obtenir que la France participe au TIAN.



#### **Un président nucléocrate :**

Sans nul doute, en adressant ses vœux aux armées ce 20 janvier, le président Macron vantera l'augmentation massive (4,45 milliards en 2019, 7,07 Mds prévus pour 2025) du budget nucléaire militaire. Cette dépense publique globale, de près de 48 milliards € d'ici 2030, servira à moderniser et à renouveler les systèmes et armes nucléaires. La France fait partie des rares États, à travers le monde, qui veulent perpétuer une sécurité basée sur la menace de l'anéantissement total. Il rappellera ainsi sans doute la nécessité de l'euphémisation des forces nucléaires françaises, tout en masquant toutes les conséquences : prolifération, risque nucléaire, décredibilisation du Traité de non-prolifération nucléaire, augmentation des arsenaux, retour dans une « guerre froide » dure !

Il n'aura probablement pas de mots favorables à la nécessité d'agir pour engager le désarmement nucléaire, à l'image de sa diplomatie qui vote (depuis 2023) parfois toute seule avec la Russie et la Corée du Nord, contre des résolutions onusiennes appelant à la prise de conscience des conséquences humanitaires qui résulteraient de tout emploi de ces armes.

Sa parole à Hiroshima (G7, 19 mai 2023) « avec émotion et compassion, il nous appartient de contribuer au devoir de mémoire des victimes d'Hiroshima et d'agir en faveur de la paix, seul combat qui mérite d'être mené » ne fut ainsi qu'un triste acte de communication.

#### **La remise en cause de l'arme nucléaire :**

Une très large communauté d'États travaille pour l'interdiction et l'élimination de ces armes de destruction massive. La progression du poids politique de cette communauté s'observe notamment à travers :

- Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires qui compte 73 États parties et 25 autres signataires qui ont lancé leur processus de ratification. Cela signifie qu'au total, 98 États (soit 49,75 % de l'ensemble des États des Nations unies) sont engagés par ce traité ;
- L'affirmation de certains principes du TIAN dans différentes scènes politiques et diplomatiques internationales (G20, Pacific Islands Forum, Conseil des droits de l'homme des Nations unies, panel scientifique...);

- La signature d'un Appel, [par 87 villes et 4 collectivités territoriales françaises](#), pour que la France signe ce traité ;
- La mise en place de la Troisième réunion des États Parties au TIAN du 3 au 7 mars 2025 au siège des Nations unies, New York, avec la présence d'États observateurs comme l'Allemagne, l'Australie, le Japon pourtant tous sous « parapluie nucléaire » de Washington. La France doit, comme puissance nucléaire dite « responsable », participer à cette réunion au titre d'Observateur.

Enfin, même chez les pro-nucléaires, ceux-ci reconnaissent à la fois « l'hypothèse de l'échec de la dissuasion nucléaire » (B. Tertrais, directeur de la FRS) et « que le consensus sur la dissuasion s'effrite avec le temps » (S. Lecornu, ministre des Armées). Des remarques qui émergent alors même que l'inefficacité de ce système d'arme est soulignée par les récents événements de la guerre entre l'Ukraine et la Russie et dans les confrontations militaires directes entre l'Iran et Israël. La politique de défense basée sur des armes nucléaires n'est qu'une reproduction de la Ligne Maginot.

### **1945-2025 : agir en souvenir des victimes :**

ICAN France place cette année 2025 sous le signe du « [Plus jamais Hiroshima & Nagasaki](#) ». Les 80e commémorations des bombardements nucléaires des États-Unis sur les villes d'Hiroshima (6 août) et de Nagasaki (9 août) seront ainsi au cœur de nos plaidoyers et des actions (événements culturels, ciné-débat, exposition...) réalisés par nos organisations membres et en partenariat avec des mairies et des collectivités territoriales. Nous voulons « attirer l'attention sur les conséquences humanitaires catastrophiques de tout recours aux armes nucléaires » comme l'a exprimé le Comité Nobel en attribuant en 2017 le prix Nobel de la paix à notre campagne, ou en 2024 à l'association des victimes japonaises Nihon Hidankyo.

ICAN France va mettre à disposition (sur son site internet), tout au long de l'année, pour tous ceux qui veulent s'impliquer pour changer notre monde, [un ensemble de ressources et de moyens pour agir](#). Chaque action réalisée sera identifiée par [notre logo, symbole d'espoir, de commémoration et de désarmement nucléaire](#) pour que la France s'engage enfin dans le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

### **Contacts pour les médias :**

- Jean-Marie COLLIN, directeur de ICAN France : 06.37.94.62.41 - [jeanmarie@icanfrance.org](mailto:jeanmarie@icanfrance.org)
- Patrice BOUVERET, directeur de l'Observatoire des armements et co-porte-parole de ICAN France : 06.30.55.07.09 - [patricebouveret@obsarm.info](mailto:patricebouveret@obsarm.info)